



Deuxième rentrée scolaire sous Covid

RAS-LE-BOL DES FERMETURES D'ÉCOLES !

À une semaine de la date fatidique, le flou régnait encore sur les conditions de la rentrée scolaire. Depuis, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, multiplie les annonces contradictoires, quand aucun moyen supplémentaire n'a été affecté à l'éducation alors que les suppressions de postes continuent dans tous les services publics.

Un protocole sanitaire sans moyens

Le ministre se félicite que les écoles ouvrent cette semaine – encore heureux ! Mais c'est bien le gouvernement qui choisit, comme ses prédécesseurs, de fermer des classes en primaire et de supprimer encore 1 800 postes cette année dans le secondaire. Un véritable plan social dans les métiers de l'éducation, une catastrophe pour l'accueil des enfants des classes populaires – ceux des privilégiés s'en sortiront toujours avec des cours privés.

Sur le plan sanitaire, les mesures avancées ne s'accompagnent pas des moyens nécessaires. Le même gouvernement qui subventionne le patronat « quoi qu'il en coûte » a des oursins dans les poches quand il s'agit d'acheter des capteurs de CO₂ ou des purificateurs d'air. Il ne peut promettre que des autotests bon marché, alors que ceux qui restent de l'an dernier s'entassent dans les placards faute de personnel qualifié pour les utiliser.

Sans embauche pour dédoubler les groupes et assurer l'enseignement en présentiel avec des gestes barrières renforcés, les classes fermeront les unes après les autres dans le primaire à chaque cas déclaré. Les parents en paieront le prix : aucune absence pour garde d'enfants n'est imposée à l'employeur, les salariés en seront pour leurs congés !

La méthode Blanquer : contrefeux, manipulations et autosatisfaction

À l'heure où les indices scientifiques s'accumulent sur la vulnérabilité des enfants au variant Delta, la rentrée s'annonce donc à nouveau catastrophique et le ministre

multiplie les contrefeux. Certains lui sont servis sur un plateau par ses prétendus opposants de l'extrême droite : il réfléchit par exemple à conditionner l'allocation de rentrée à l'achat de fournitures scolaires. Ça ne coûte rien de reprendre ce genre de fantasme anti-ouvrier, même à propos d'une aide sociale particulièrement insuffisante et tout à fait négligeable en comparaison des centaines de milliards accordés au patronat.

Tentative aussi de faire porter les débats sur la vaccination avec la mesure provocatrice qui consiste à « évincer » les élèves non vaccinés d'une classe confrontée à un cas positif. Blanquer est parfaitement hors-sujet, car les profs sont presque tous vaccinés et les adolescents de plus de 12 ans en bonne voie de l'être, tandis que la vaccination des enfants de moins de 12 ans n'est pas encore recommandée par les autorités scientifiques. La vaccination en milieu scolaire, si elle était décidée, souffrirait surtout du manque de postes d'infirmières et de médecins dans les écoles. Elle ne porterait pas ses fruits avant quelques mois – alors que la rentrée de 12 millions d'élèves est cette semaine.

Avant, pendant et après la pandémie, se battre pour une éducation pour tous

Le gouvernement a poursuivi la destruction méthodique de l'école publique pendant la crise sanitaire. La réforme du lycée, le nouveau bac et Parcoursup ont renforcé le tri social et dégradé les conditions d'éducation des moins favorisés. Chaque famille ouvrière en mesure peu à peu les effets, qui s'ajoutent aux conséquences catastrophiques de cette pandémie, en particulier pour les plus pauvres.

Le premier confinement de mars 2020 avait interrompu le mouvement des profs et des lycéens contre la casse des retraites et de l'enseignement secondaire. L'an dernier, de nombreux enseignants s'étaient mis en grève et en « droit de retrait » pour obtenir des moyens pour dédoubler les classes face à la deuxième vague. Pour les services publics comme pour nos droits de travailleurs, nous ne pouvons compter que sur nos luttes !

Notre pouvoir contre leur vouloir

Une prime dite de « pouvoir d'achat » sera versée en septembre : 300 euros pour les plus petits salaires. Et sous condition s'il vous plaît : les collègues absents pour confinement n'auront que les queues de la cerise.

On est loin de la prime Covid de 1 000 à 2 000 euros annoncée par le Premier ministre en début d'année, mais laissée au « bon vouloir » des patrons ! Même pas de quoi compenser le vol de l'intéressement en avril.

Pour que notre paie ressemble tous les mois à celle de septembre, il faudra contraindre leur vouloir de radins.

Jackpot pour La Poste, pas pour nos salaires

Au premier semestre 2021, La Poste a gagné 500 millions d'euros. En pleurant misère auprès de l'État, elle a obtenu une aide de 500 millions supplémentaires.

Si on ajoute le prix du timbre qui a crevé le plafond en juillet et les milliers d'embauches gelées, ça fait un jackpot qui nous invite à une seule chose : nous battre pour être augmentés et imposer des embauches.

Congés auto-payés

La réorganisation prévue début juillet à Paris 15 a été reportée en raison du jugement attendu sur l'expertise. Mais la direction n'a pas perdu de temps en nous collant six semaines de sécabilité d'été.

Si nous nous remplaçons les uns les autres pendant nos congés, difficile d'appeler ça des congés « payés » : nous les payons nous-mêmes par du travail supplémentaire !

Il y a des jeunes qui cherchent du boulot, alors imposons à La Poste de nous trouver des remplaçants.

La police harcèle les réfugiés afghans

« On dort sous un pont. Toutes les nuits, la police nous réveille à coups de pied », raconte un jeune Afghane en colère qui dort à même le sol sous le pont du canal de l'Ourcq. Il y survit avec plusieurs dizaines de jeunes migrants, surtout afghans, qui espèrent entamer une procédure de demande d'asile.

Mais la police les chasse à coups de gaz lacrymogène, prend leurs couvertures, eux qui n'ont nulle part où aller, faute de se voir offrir une solution d'hébergement.

Leur vie était menacée à Kaboul : elle n'est pas vraiment rose à Paris. Ce qui montre bien l'hypocrisie des déclarations de Macron, qui ose affirmer que la France « est l'un des pays qui accueillent le plus d'Afghans et qui leur donne le plus de protection ».

Darmanin à fond... contre les migrants

À Mayotte, la pauvreté est endémique et l'île est fortement touchée par l'épidémie de Covid-19. Mais la priorité du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, est de lutter... contre l'immigration en provenance des autres îles de l'archipel des Comores.

Il annonce une nouvelle loi qui rendra plus difficile aux enfants nés sur l'île d'acquiescer la nationalité française et qui facilitera la destruction des bidonvilles où se logent tant bien que mal les migrants et bien d'autres, faute de meilleure solution.

Deux nouveaux navires intercepteurs et une surveillance aérienne viendront également faire la chasse aux petites embarcations à moteur qui servent à rejoindre l'île.

Bref, on va bouter les migrants hors du 101^e département français « quoi qu'il en coûte ». Quant à la lutte contre la misère, elle attendra encore un peu.

Covid-19 : 4,5 millions de morts dans le monde

Selon un bilan établi le 29 août, la pandémie a déjà fait 4,5 millions de morts dans le monde depuis décembre 2019. Les États-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 637 000 morts, devant l'Inde, le Brésil, le Mexique et le Pérou.

En attendant les pays pauvres attendent toujours les milliards de doses de vaccins qu'on leur avait promis. Jusqu'à présent en vain.

Le climat attendra

Après le Canada, au large de Terre-Neuve, et le Royaume-Uni, aux îles Shetland, c'est au tour des États-Unis d'annoncer l'ouverture de nouveaux puits d'exploitation pétrolière et gazière en mer.

L'administration américaine prévoit de mettre aux enchères plus de 320 000 km² dans le golfe du Mexique, où les réserves sont estimées à 1,1 milliard de barils de pétrole et 125 milliards de mètres cubes de gaz.

Biden avait juré qu'une fois élu la défense de l'environnement serait une de ses préoccupations majeures. Il prétend maintenant que le nouveau rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) « ne présente pas de motif suffisant pour modifier la déclaration d'impact sur l'environnement à ce stade ».

C'est bien connu, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

